

# Grandvilliers

## Infos

Magazine Municipal



### **HISTOIRE :**

- Les blessures et la médecine de guerre durant la Grande guerre.





# Sommaire

- page 2 (couverture)  
- Programmation Culturelle
- page 1  
- Édito  
- Communiquer  
- Poème
- page 2  
- Infos pratiques  
- Salon de la thermographie, des économies d'énergie
- page 3  
- CPAM : déclarer la naissance de votre enfant en ligne
- page 4  
- CPAM : Victime d'un accident causé par un tiers ?  
- Exposition sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale  
- Foire Sainte-Cécile
- page 5  
- Adèle Chignon "Comme en 14"  
- Connaissez-vous l'ADIL de l'Oise ?  
- Téléthon 2016
- page 6  
- Cérémonie du 11 Novembre 2016  
- Travaux dans la commune  
- La brocante des enfants
- page 7  
- Passage du Père Noël à l'école maternelle  
- Personne n'a le droit de traîner sans armes sur un champ de bataille  
- Qui commande ici ?  
- Repas des aînés le dimanche 4 décembre 2016 et distribution des colis
- page 8  
- Dans le cadre de la semaine bleue  
- Le Théâtre de l'Orage : "Par la fenêtre"  
- Les illuminations de Noël à Grandvilliers
- page 9  
- Le Théâtre de l'Orage  
- Opération Brioches pour l'APEI  
- Lycée Jules Verne Remise des diplômes de l'année 2015-2016
- page 10  
- État Civil  
- 75<sup>ème</sup> Fête du vin à Bockenheim
- page 11  
- ACAIPL  
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grandvilliers  
- L'ARC  
- Objectif Photo
- page 12  
- Picardie Verte Grandvilliers Natation  
- Association Yoga Esprit
- page 13  
- La Balad'Irlandaise  
- Ito Kwan Picardie Grandvilliers  
- GAC Judo
- page 14  
- Grandvilliers Handball  
- Rotary club Grandvilliers  
- Grandvilliers sports et loisirs
- page 15  
- Le Comité des Fêtes  
- Marché de Noël 2016  
- Présentation du Centre Social de Grandvilliers
- page 16  
- GAC Tennis Club
- page 17  
- Comité Miss Canton de Grandvilliers
- page 18 et 19  
- Association Historique du canton de Grandvilliers
- page 20 et 21  
- Les chars ou comment sortir de la guerre des tranchées

## Mentions Légales

### Grandvilliers Magazine Municipal d'informations

(édition trimestrielle),  
Hôtel de Ville - Place Barbier - 60210 GRANDVILLIERS  
Tél : 03 44 46 76 48 - Fax : 03 44 46 47 45  
Mail : communication.grandvilliers@orange.fr  
Site Web : <http://www.grandvilliers.fr>

**Responsable de la Publication :** Jacques Larcher, Maire de Grandvilliers  
**Rédaction et maquette :** Les associations de Grandvilliers, le Service Communication : Gérard Monceau, Chantal Lebesgue, Jean Paul Tribaudeau, Catherine Daniel, Alain Wiart, Joël Defer, Philippe Caron, Corinne Bossard, Virginie Lesage Leger.

### Photos :

Le Service Communication, Joël Defer, Gwenaëlle Lalouette, Gilbert Gamain, Anne-Lise et ses images, Bruno Blandel.. Pages centrales Gérard Monceau et Daniel Delattre.

## Programmation Culturelle

### PROGRAMMATION CULTURELLE

NOVEMBRE 2016

#### JANVIER 2017

- **LE VENDREDI 13 JANVIER 2017**, 20h30 à la salle des fêtes de Grandvilliers, la CCPV propose "Nina, c'est autre chose" texte de Michel Vinaver, mise en scène Florent Siaud «Deux frères, la quarantaine, Charles, coiffeur et Sébastien qui travaille à l'usine, se sont assoupis dans un quotidien bien réglé et dans le souvenir de leur maman qui a quitté ce monde. Toute jeune, Nina la petite amie de Charles s'installe et bouscule le cours de leur vie et l'équilibre de leur relation»

Durée : 1h15, Plein tarif : 6 €, Tarif réduit : 4 €

Réservations CCPV : 03 44 04 53 90.

- **VENDREDI 3 FÉVRIER 2017** 20h30 à la salle des fêtes de Grandvilliers, la CCPV propose "Monsieur de Pourceaugnac", pièce de Molière. Le Théâtre de la Ramée a choisi cette comédie-ballet de Molière pour sa première création dans le cadre de sa résidence artistique en Picardie Verte «Éraste est amoureux de Julie, mais le père de Julie, Oronte, souhaite la donner en mariage à un gentilhomme limousin, Monsieur de Pourceaugnac. Grâce à Nérine, une femme d'intrigues et le Napolitain Sbrigani, les deux amoureux vont tout mettre en œuvre pour faire échouer ce mariage.» Mise en scène de Marianne Wolfsohn, Théâtre de la Ramée.

Durée : 1h15, Plein tarif : 6 €, Tarif réduit : 4 €

Réservations CCPV : 03 44 04 53 90.

- **JEUDI 23 FÉVRIER 2017** 14h30, à la salle des fêtes de Grandvilliers, la CCPV propose "Don Quichotte" d'après Cervantès, célébration de la littérature du théâtre de foire et du rêve, cette fantaisie bien vivante tantôt met la larme à l'œil, tantôt pousse le rire à la déraison !

À partir de 8 ans, durée : 1h30, Plein tarif : 6 €, Tarif réduit : 4 €

Réservations CCPV : 03 44 04 53 90.

#### MARS 2017

- **VENDREDI 10 MARS 2017** 20h30, à la salle des fêtes de Grandvilliers, la CCPV propose : "Les fureurs d'Ostrowsky". L'acteur Gilles Ostrowsky et l'auteur et metteur en scène Jean-Michel Rabeux inventent un délire grotesque à partir de la tragédie des Atrides. L'art de mêler le rire et le pire...

Par la comédie de Picardie.

Durée : 1h15, Plein tarif : 6 €, Tarif réduit : 4 €

Réservations CCPV : 03 44 04 53 90.

- **MARDI 28 MARS 2017** à 10h00 à la salle des fêtes de Grandvilliers, le Théâtre de l'Orage et la commission culture de la ville proposent une lecture spectacle autour des "Incroyables Comestibles". Des habitants de Grandvilliers (enfants, lycéens, adultes) après un travail d'écriture interpréteront sur scène ces textes. Représentation essentiellement scolaire.

- **VENDREDI 31 MARS 2017** 9h00 à l'espace-socio-culturel lecture-spectacle autour des "Incroyables Comestibles" représentation "tous publics" entrée libre.

### Mise en page et impression :

I&RG Imprimerie - 43, rue Haute des Champs  
80016 AMIENS Cedex 01.

### Dépôt légal : Juillet 2013

### Distribution :

Le magazine de Grandvilliers est distribué gratuitement chaque fin de trimestre dans toutes les boîtes aux lettres, si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie.



# Edito



*Nous sommes, en cette fin d'année, encore en état d'urgence alors que chacun d'entre nous aspire à un moment de paix en ces temps de fêtes.*

*La mondialisation de l'économie rend plus difficile les projets pour le futur mais soyons fiers d'être Français, d'être dans une région «Les Hauts de France» pleine d'ambition pour mener tout à chacun vers la réussite.*

*Pour vous et avec vous, les élus souhaitent mener tous les projets nécessaires à l'attractivité de Grandvilliers en Picardie Verte, soyons donc porteurs de nouvelles idées, pour que notre ville dynamique poursuive son développement dans l'intérêt de Tous.*

*Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2017.*

*Tous ensemble, poursuivons la construction de notre avenir.*

**Votre Maire,  
Jacques LARCHER**

## Communiquer

**Vous pouvez communiquer avec la Mairie de Grandvilliers :**

Par téléphone au 03 44 46 76 48 ou par courrier postal : Place Barbier - 60210 Grandvilliers

Par voie électronique :  
communication.grandvilliers@orange.fr  
Sur le Web : <http://www.grandvilliers.fr>

La Mairie de Grandvilliers est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h. Permanence du Maire et/ou de ses Adjointes ces mêmes jours.

**La Bibliothèque de Grandvilliers**

**Téléphone : 03.44.46.98.59**

Elle est située dans les locaux de l'Espace Socio-Culturel (76, rue du Général Leclerc).

Ouverte le mardi de 14h30 à 17h, le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 16h30.

## Poème

### Novembre

La forêt se défait de ses belles couleurs,  
Dans le froid du matin quelques rêves s'accrochent,  
L'automne se consume et l'hiver se rapproche,  
Le temps s'écoule avec une extrême langueur...

Au long sommeil la vie semble se résigner ;  
Tandis que l'horizon timidement s'allume  
Des écharpes de givre et des manteaux de brume  
S'enroulent tout autour des arbres dénudés.

Silencieusement s'évapore la nuit,  
L'amertume grandit au fur et à mesure ;  
Novembre est là, qui décompose la nature  
Et qui provoque un si mélancolique ennui.

**Isabelle Callis-Sabot**



## Infos pratiques



### ELECTIONS - Dates pour 2017.

#### Présidentielles :

1<sup>er</sup> tour le 23 avril 2017 et  
second tour le 7 mai 2017.

**Législatives :** 1<sup>er</sup> tour : 1<sup>er</sup> juin  
2017 et second tour le 18 juin  
2017.

### LA COLLECTE DE BRANCHAGES PAR LES AGENTS DE LA VILLE

Les branchages et grosses tailles de haies sont ramassés le jeudi matin (sur rendez-vous pris à la Mairie avant le mercredi 12 heures) par les employés de la commune. Ils doivent être présentés en fagots liés d'une longueur d'environ 1,30 m et d'un poids ne dépassant pas 30 kg. L'ensemble devra être déposé devant la propriété et ne pas excéder une dizaine de fagots par foyer.

### IMPORTANT : RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE...

Le recensement au service national est obligatoire, il concerne filles et garçons dès l'âge de 16 ans révolus. Il est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire du jeune.

Il faut se présenter à la Mairie muni d'une Carte Nationale d'Identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement est délivrée à l'issue de cette démarche. Elle est nécessaire à toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

La Mairie ne délivrant pas de duplicata, il est nécessaire de conserver précieusement l'original de cette attestation demandée lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui intervient en principe l'année suivant ce recensement.

### COMITÉ DE LECTURE ADULTE

Aimeriez-vous partager vos «coups de cœur» avec d'autres personnes ? Nous vous proposons une pause-café et vivre ensemble un moment d'échanges autour du livre...

Le lundi à 14h à la Bibliothèque de Grandvilliers.

Tel : 03 44 46 98 59

Mail : bibliotheque.grandvilliers@wanadoo.fr

### DÉCHETS MÉNAGERS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, la commune acquittera une taxe de 0,022 €/l de déchets non recyclables.

Il est donc nécessaire de trier au maximum afin que les déchets non recyclables soient de moins en moins importants.

Ainsi dans les poubelles de la Ville, ne mettez pas les déchets recyclables.

Dès lors que vous utilisez les salles de la commune (particuliers et associations) vous devrez faire le tri avec beaucoup d'attention en tenant compte des instructions qui seront fournies.

Diminuer les coûts, c'est l'affaire de tous, et avoir une ville propre aussi.

Je compte sur vous.

## Salon de la thermographie, des économies d'énergie



La Communauté de Communes de la Picardie Verte a financé en 2016, la prise de photos par avion afin de connaître l'état d'isolation de toutes les constructions.

Une première réunion de rapport avec les techniciens a eu lieu, 160 personnes sont venues voir le résultat concernant leur propre maison et évaluer la nécessité d'isoler plus ou mieux... Si vous souhaitez connaître les résultats concernant votre habitation, vous voudrez bien soit vous inscrire à la mairie afin d'organiser une autre réunion ou soit contacter l'ADIL au Centre Social Rural...

Faire des économies d'énergie en isolant mieux est la première des choses à faire... Des aides existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

Exemples :

Un chantier du Picardie Pass Rénovation - Feuquières

**Ils rénovent avec Picardie Pass Rénovation, pourquoi pas vous ?**



**Finis de vivre dans une passoire thermique pour ce couple de retraités de Feuquières ! Grâce au service public Picardie Pass Rénovation, ils rénovent leur maison pour gagner en confort et faire des économies.**

En 2014, le couple fait l'acquisition d'une maison de plain-pied, espérant y couler une retraite paisible. Mais leur demeure se révèle vite être un gouffre énergétique. Âgés de plus de 60 ans, les retraités se restreignent en chauffage. Leur maison, chauffée à l'électrique et au feu de bois n'est quasiment pas isolée, notamment la toiture. Le couple est éligible aux aides de l'Anah et du Conseil Général. Mais malgré le cumul des aides, le reste à charge des travaux nécessaires pour isoler leur logement est trop important pour ces retraités aux revenus modestes. Un crédit bancaire n'est pas pensable à leur âge. Ils se tournent alors vers Picardie Pass Rénovation, qui va débloquer la situation. **«C'est un artisan qui nous a parlé du Picardie Pass Rénovation»**, se souvient M. Lambert, qui se met en relation avec Lionel Neukermans, opérateur du Picardie Pass Rénovation sur le territoire.

Première étape : un rendez-vous au domicile du couple pour faire l'audit thermique du logement. **«Quand j'ai rencontré M. et Mme Lambert, ils étaient démotivés. En plus d'un financement adapté à leur situation, il fallait imaginer un projet qui apporte une cohérence globale, en ajoutant à l'isolation de la toiture, l'isolation des murs, le raccordement au gaz de ville et l'installation d'une chaudière pour que l'on puisse retrouver ici un vrai confort de vie»**, explique Lionel Neukermans, qui a été leur interlocuteur unique durant tout le projet. L'ensemble des travaux est chiffré à 40 760 €. Accessible sans condition de ressource ni d'âge, Picardie Pass rénovation leur avance l'intégralité du montant du reste à charge, déduction faite des subventions obtenues. L'opération sera indolore pour le couple, qui remboursera le service

public sur la base d'une mensualité calée sur les économies d'énergie qu'ils vont réaliser grâce aux travaux. Leur niveau de vie ne changera pas, leur niveau de confort si ! **«Pouvoir rembourser 130 euros par mois sur 25 ans, c'est très pratique, et puis si nous disparaissions entre temps, le produit de la vente de la maison soldera la dette»**, souligne M. Lambert. La facture du couple devrait passer de 2.000 € par an à 1 450 € selon les estimations réalisées. De plus, grâce à un partenariat avec GRDF, le raccordement de la bâtisse au réseau de gaz naturel a pu être inclus et supervisé par l'opérateur du Picardie Pass Rénovation, comme le reste des travaux. En effet, en plus d'une solution de financement abordable, le service public propose un accompagnement technique clé en main, avant, pendant et après les travaux durant cinq ans.



### Un chantier du Picardie Pass Rénovation

Ils rénovent avec Picardie Pass Rénovation, pourquoi pas vous ?



Fin de vivre dans une passoire thermique pour la famille Carpentier ! Grâce au service public Picardie Pass Rénovation, ils rénovent leur maison de 1980 à la Chapelle aux Pots.

En 2014, la famille réalise un rêve : une maison à la campagne, chauffée au seul feu de bois ! Mais deux hivers plus tard, les propriétaires réalisent que la bâtisse est une passoire thermique : **«Il a fait froid très vite et, dès qu'on était absents la température pouvait tomber sous 15°»**. Le couple remplace les radiateurs, mais c'est chauffer les courants d'air. Direction l'Espace Info Énergie de Beauvais à l'automne 2015. **«On nous a expliqué qu'il fallait traiter l'enveloppe de la maison, et réaliser d'importants travaux d'isolation. C'est là qu'on nous a parlé du Picardie Pass Rénovation»**, explique Mme Carpentier. Rendez-vous est alors pris avec Lionel Neukermans, opérateur local du dispositif, pour réaliser l'audit thermique de la maison, une intervention gratuite à ce stade.

Un scénario de travaux est proposé à la famille : changement des menuiseries, isolation des combles, des murs et des planchers bas, installation d'une Pompe à Chaleur et d'une VMC, le tout pour une rénovation globale de



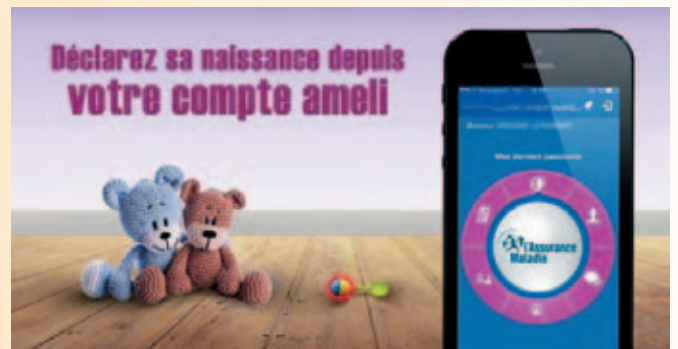
67.000 €. **«Avec la présence d'un enfant en bas-âge, nous avons privilégié une isolation thermique par l'extérieur pour éviter un chantier perturbant. Nous avons aussi opté pour un chauffage hydraulique, qui permettra de changer d'énergie un jour si besoin»**, précise Lionel pour qui le confort des particuliers est essentiel. Rassuré par l'accompagnement technique clé en main, le couple décide de s'abonner au Picardie Pass Rénovation ; Lionel Neukermans sera leur interlocuteur unique tout au long du projet et supervisera les entreprises et le chantier.

Achevés en quatre mois, les travaux font passer l'étiquette énergétique de la maison de E à B. Les économies d'énergie réalisables sont estimées à 86%. Éligibles à des aides publiques (Anah, Département, Crédit d'impôt pour la transition énergétique), la famille a opté pour le prêt de tiers-financement du Picardie Pass Rénovation pour couvrir le reste à charge, qui s'élève, après déduction des aides, à 46.000 €. **«Nous avons déjà le crédit de la maison, il y avait très peu de chances qu'une banque accepte un second crédit»**, souligne le couple, qui profite à présent d'une maison enfin confortable, et rembourse des mensualités calées sur ses économies d'énergie, pour un impact minimal sur son budget quotidien !

En savoir plus : [www.pass-renovation.picardie.fr](http://www.pass-renovation.picardie.fr)  
ou contactez Lionel Neukermans, technicien du Picardie Pass Rénovation : [lneukermans@ateliers-bergerette.org](mailto:lneukermans@ateliers-bergerette.org)  
07 82 88 61 69



## NOUVEAU : DECLARER LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT EN LIGNE



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le compte ameli propose un nouveau service à ses adhérents : la déclaration de naissance en ligne.

Votre enfant est né en France il y a moins de 6 mois ? Déclarez-le gratuitement en ligne depuis votre compte ameli en vous connectant sur le site «[ameli.fr](http://ameli.fr)». Vous aurez ainsi l'assurance que ses soins et médicaments seront pris en charge sans tarder par l'Assurance Maladie.

Depuis la création de ce nouveau service au 1<sup>er</sup> septembre 2015, plus de 1850 déclarations ont été réalisées sur le compte ameli.

Pour déclarer en ligne la naissance de votre enfant, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé de l'Assurance Maladie, [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique «mon compte» :

- Vous avez déjà créé votre compte ? Indiquez votre numéro de sécurité sociale ainsi que votre code d'accès personnel pour vous identifier et accéder au service.
- Vous avez oublié votre code personnel ou vous n'avez pas encore créé votre compte ? Cliquez sur le lien «je demande mon code provisoire». Un code provisoire vous sera adressé par voie postale dans les 10 jours.

Contact presse :  
Françoise De Rocker  
03.44.10.11.12  
Directeur de la CPAM :  
Marc-André Azam



## VICTIME D'UN ACCIDENT CAUSÉ PAR UN TIERS ? DÉCLAREZ-LE EN LIGNE !

On appelle «accident causé par un tiers» un accident provoqué par une personne autre que l'assuré et dont ce dernier est la victime : agression, morsure d'un animal, accident pendant une activité sportive ou bénévole...

Dans toutes ces situations, il existe un **tiers responsable** : l'auteur de l'agression, le propriétaire de l'animal, l'association sportive... C'est par conséquent à l'assurance de ce dernier de se charger de l'indemnisation de l'accident et non à l'Assurance Maladie.

**Déclarer un accident causé par un tiers constitue donc un geste citoyen qui permet de ne pas faire supporter à la collectivité le coût de soins induits et qui contribue à préserver notre système de santé.**

### *Déclarer en ligne son accident dans les 15 jours*

L'assuré victime d'un accident causé par un tiers doit effectuer une déclaration dans les quinze jours qui suivent :

- **en remplissant le formulaire en ligne** directement depuis le site de l'Assurance Maladie, «ameli.fr». Pratique et rapide, le formulaire en ligne dispense l'assuré de transmettre sa déclaration par voie postale. Un numéro d'identification permet en outre de fiabiliser et de sécuriser ses échanges avec la CPAM.

**Pour accéder au formulaire en ligne, connectez-vous sur «ameli.fr», «Vous êtes assuré», onglet**

- par courriel depuis le compte ameli sur «ameli.fr».
- par courrier à l'adresse suivante : CPAM de l'Oise - Service Juridique - 1 rue de Savoie - BP 30326 - 60013 Beauvais cedex.

### *Informez le professionnel de santé*

En cas d'accident causé par un tiers, l'assuré doit penser à en informer le(s) professionnel(s) de santé consulté(s). Ces derniers cocheront la case «accident causé par un tiers» sur la feuille de soins et indiqueront la date de l'accident.

### *Des remboursements inchangés*

Sitôt informée, la CPAM étudiera les circonstances de l'accident afin de déterminer les responsabilités de chacun. Elle remboursera les frais engagés aux conditions et taux habituels, quelle que soit la part de responsabilité de l'assuré.

Elle se mettra ensuite en rapport avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de se faire rembourser les dépenses de soins.

### *Plus de 11 millions d'euros récupérés dans l'Oise en 2014*

Grâce à ce geste citoyen, plus de 11 millions d'euros ont ainsi été récupérés dans l'Oise en 2014, et 29 millions en Picardie.

Contact presse :  
Françoise De Rocker  
03.44.10.11.12  
Directeur de la CPAM :  
Marc-André Azam

## Exposition sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

Du jeudi 3 novembre au samedi 12 novembre 2016 une toute nouvelle exposition sur la première guerre mondiale était présentée à la salle annexe de la salle des fêtes.

Constituée de 24 panneaux cette exposition, labellisée "mission du centenaire" avait la particularité de traiter ce conflit dans sa totalité en partant donc de l'attentat de Sarajevo le 28 Juin 1914 jusqu'au traité de Versailles le 28 Juin 1919, lequel devait, en principe garantir la paix...

Monsieur Gérard Monceau fit le commentaire des différents tableaux en y ajoutant de nombreuses anecdotes aux élèves des classes de CE2, CM1, CM2 de l'école primaire Louis Warabiot, ainsi qu'aux lycéens du lycée Jules Verne. Quant aux élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Ferdinand Buisson, petite particularité cette année, ils devaient s'imaginer journalistes pendant cette guerre et écrire pour le "Petit Parisien" un article d'une vingtaine de lignes sur le thème d'un des 24 panneaux. Article qui devra être illustré par des documents trouvés sur internet. Un exercice qui a passionné certains élèves.



## Foire Sainte-Cécile

Encore un immense succès malgré le temps pluvieux, mais de nombreux picards sont venus assister au concours de chevaux de trait organisé par les éleveurs de la Picardie Verte.

Merci à tous les organisateurs et nous pensons déjà à l'année prochaine pour que les chalands et le public soient au rendez-vous.



## Adèle Chignon "Comme en 14"



A travers un mélange de musique, de chansons revisitées et de témoignages, Adèle Chignon, trio composé de Frédérique Caillon-Cristofani au chant, de Jérôme Jasmin à la guitare et de Fabrice Leroy à la contrebasse, nous a évoqué avec "Comme en 14" la façon dont ce monde en pleine expansion, grisé de progrès, de modernité, de culture et de plaisir, a basculé dans la guerre.

Le Vendredi 4 Novembre la représentation "tous publics" fut un pur moment de bonheur avec notamment une bouleversante chanson de Craonne. Une Frédérique virevoltante à la voix sublime, des musiciens : Jérôme et Fabrice au meilleur de leur forme et des spectateurs sous le charme du trio.

Seconde représentation le Mardi 8 Novembre avec 250 écoliers, collégiens, lycéens. Et un moment inoubliable qui a bouleversé beaucoup de personnes présentes, mais préférons reprendre les paroles de Frédérique « ...Alors qu'on interprétait la chanson de Craonne, d'abord timidement, puis de plus en plus distinctes, des voix sont montées du public, les lycéens chantaient avec nous ! Un moment à nous coller des frissons ! Merci à eux pour ce beau cadeau ! ... ».

## Connaissez-vous l'ADIL de l'Oise ?

### L'ADIL de l'Oise en quelques chiffres

Association agréée par le Ministère du Logement

#### Adresse :

17 rue Jean Racine 60000 Beauvais  
03.44.48.61.30

Adil60@wanadoo.fr - www.adil60.org

#### Missions de service public :

- Conseil info logement
- Conseil Info Energie
- Conseillères juristes
- Conseillers info énergie
- Permanences décentralisées pour un service public de proximité
- Consultations gratuites et neutres
- Plans et simulations financières d'accession à la propriété
- Consultations données en 2015
- Communes de provenance des usagers

### L'ADIL de l'Oise en quelques mots

#### Mission info-logement :

- Rapports locatifs
- Copropriété
- Amélioration de l'habitat
- Fiscalité immobilière
- Droit de la construction
- Droit de la famille appliqué au logement
- Conseil en accession à la propriété avec simulations financières
- Lutte contre l'habitat indigne

#### Mission info-logement :

- conseils sur les priorités de travaux d'économies d'énergie
- conseils sur les matériaux et leur mise en oeuvre
- Informations sur les aides financières et fiscales
- Conseils sur les éco-gestes
- Conseils sur la RT2012 en construction neuve
- Lutte contre l'habitat indigne

## Téléthon 2016

Le 3 décembre 2016, Grandvilliers a organisé le téléthon.

Cette année plusieurs associations ont animé cette journée afin de récolter un maximum de dons. Mme Daniel Catherine et Mme Lebesgue Chantal en étaient les organisatrices.



Sur la Place Barbier, les agriculteurs de la FDSEA de l'Oise ont proposé des tours de tracteurs. Cette année, les enfants ont été attirés par la démonstration de traite.



L'amicale des Sapeurs-Pompiers a préparé une tartiflette, vendu des crêpes et boissons chaudes. Nous avons pu assister à une démonstration de reptiles.

Des jacinthes étaient en vente (Foyer

socio-éducatif du collège Ferdinand-Buisson), ainsi que des tricots (Instance locale de Gérontologie, Age d'Or) et des gâteaux (Apprentis Orphelins d'Auteuil). Les élus ont vendu des objets venant de la boutique Téléthon. A 18h30, départ du VTTthon pour une randonnée nocturne. D'autres associations ont aussi participé (Tennis, Football, Badminton, Judo, Rotary Club...). Nous tenons à remercier les particuliers et les autres associations pour leurs dons. C'est donc très chaleureusement que nous adressons à toutes et à tous nos sincères remerciements et nous vous donnons rendez-vous en 2017.





## Cérémonie du 11 Novembre 2016



A l'issue de l'office religieux célébré en l'Eglise Saint Gilles de Grandvilliers par le Père Champagne, les personnalités présentes se sont rassemblées devant l'Hôtel de Ville pour

un défilé jusqu'au monument aux morts.

Cette année, un grand nombre de nos concitoyens et aussi et surtout beaucoup de jeunes accompagnés de leurs professeurs, des élus, les sapeurs-pompiers et leur garde d'honneur, la clique de Brombos, et des représentants de la gendarmerie ont rendu hommage à tous ces Poilus qui, pendant 1562 jours ont fait preuve d'un courage exemplaire et qui à ce titre, méritent bien notre reconnaissance.

Après que les élèves de l'école Louis Warabiot eurent déposé une multitude de drapeaux tricolores autour du monument aux morts, les enfants entonnèrent un "medley" de chants de liberté, puis les collégiens sous la direction de leur professeur de musique entonnèrent de façon magistrale la chanson de Craonne, laquelle fut particulièrement appréciée par l'assistance.

Puis Argantelle Robart élève du collège lut avec ferveur le message de l'UFAC et Monsieur Jacques Larcher rappela l'horreur de cette 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, et les tristes périodes que nous vivons actuellement avec les attentats terroristes en France et la perte de soldats français dans des opérations à l'étranger.



Après la cérémonie et les commentaires de l'exposition 14-18 par Monsieur Monceau, les participants se retrouvèrent pour le verre de l'amitié, tandis que les écoliers et les collégiens recevaient la traditionnelle brioche.

## Travaux dans la commune

### Rue des coquelicots

Ces travaux ont pour but, lors de fortes pluies, d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

De nouveaux regards et réseaux ont été créés, les bordures et caniveaux remplacés et redressés, les trottoirs repris avec création de passages pour personnes à mobilité réduite.

Après que le profilé de la route ait été modifié les compteurs «eau potable» des particuliers ont été replacés sur le domaine public.

Enfin, quelques modifications ont été apportées sur le réseau : remplacement d'une vanne et suppression d'une autre.

Restera à réaliser quelques marquages au sol.



### Le parvis de l'église

Réfection totale du parvis de l'église en pavés grés d'Inde.

L'éclairage de l'église a été modifié et deux emplacements destinés au fleurissement ont été créés.



### Ecole groupe B

Toutes les classes ont été rénovées : pose de portes et fenêtres en PVC double vitrage, isolation des murs, peintures, remise en état des sols, réfection de la cuisine destinée aux enseignants. Tous ces travaux ont été réalisés par nos agents municipaux.

### Eclairage public

Installation de modules réglés sur l'horloge astronomique, ce qui permet de déclencher l'éclairage de la ville en une seule fois.

### Prévision de travaux

- Passages pour personnes à mobilité réduite.
- Travaux d'écoulement des eaux pluviales sur trottoirs.
- Travaux sur le réseau « eaux usées » rue de l'Abbaye et rue de Rouen.
- Salle des fêtes : rénovation.
- Etude pour le recyclage et la modification du réseau des eaux pluviales qui arrivent aux bassins.

**GRANDVILLIERS**  
**DANS LE CADRE DE LA SUPER BROCANTE,**  
**le dimanche 9 juillet 2017**  
Le Comité des Fêtes et la Commune organisent,  
**la « Brocante des enfants »**  
Place Barbier de 9h00 à 19h00. Emplacement GRATUIT.

Cette manifestation est ouverte à tous les enfants de 8 à 14 ans sous la responsabilité de leurs parents.

Bulletin d'inscription à retirer à la Mairie « bureau brocante »  
Début mars et clôture des inscriptions le vendredi 2 juin 2017  
Par mail : [grandvilliers6021060@gmail.com](mailto:grandvilliers6021060@gmail.com)  
Renseignements, tél : 06 27 85 53 89 - 06 13 38 88 05



## Passage du Père Noël à l'école maternelle



Comme chaque année à la veille des vacances, les élèves de l'école maternelle ont accueilli avec une grande surprise le Père Noël et ses lutins.

Les plus petits ont été impressionnés par le célèbre bonhomme rouge qui leur a distribué des livres et des friandises offerts par la municipalité. Pour les plus grands, en quelques minutes, le Père Noël était cerné de toutes parts. Après des séances photos, il a dû repartir car beaucoup d'enfants l'attendaient.

## Personne n'a le droit de traîner sans armes sur un champ de bataille

La commission culture de la municipalité de Grandvilliers a proposé le 25 Novembre 2016, deux représentations de la pièce "Personne n'a le droit de traîner sans armes sur un champ de bataille". La première à 14h, où de nombreux jeunes de l'école primaire locale et des Collèges Ferdinand Buisson de Grandvilliers, Jean Moulin de Formerie et des lycéens du Lycée Jules Verne remplissaient la salle des fêtes, tandis qu'à 20h30 une autre représentation "tous publics" avait lieu. Ce spectacle constituait le 3<sup>ème</sup> volet des manifestations culturelles organisées dans le cadre des commémorations du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. En effet au début de ce mois de novembre Adèle Chignon nous avait proposé "comme en 14" et au milieu de ce même mois c'était l'exposition "14-18" prêtée par l'ONAC.

La compagnie "Correspondances" nous a donc présenté "Personne n'a le droit de traîner sans armes sur un champ de bataille", pièce de théâtre écrite par Matei Visniec avec une mise en scène de Charles Lee qui pose un regard décalé, fantastique et poétique sur la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale. Cette "boucherie" évoquée à travers le regard des comédiennes, nous laisse imaginer l'ambiance de vie et de mort qui entoure cette triste période. Remarquable performance des 7 comédiennes et des 2 comédiens avec une Marie-Laure Desbordes, professeur de théâtre de l'A.R.C au meilleur de sa forme.



## Qui commande ici ?

Les Tréteaux de France, le mercredi 5 Octobre 2016 nous ont proposé une nouvelle forme de théâtre à savoir "le théâtre à domicile".

Organisé depuis 2011 par le théâtre de la Poudrerie, ce type de spectacle se déroule, soit dans des domiciles privés, soit dans des salles avec un nombre restreint de spectateurs.

C'est ainsi que ce 5 Octobre une première représentation eut lieu dans le cadre de la semaine bleue et une autre "tous publics" le soir.



Laurence Besson, la comédienne, incarne le catalogue de la Redoute. Pendant 45 minutes, avec beaucoup de talent, elle évoque la relation personnalisée qu'entretenait la Redoute avec les personnes qui commandaient les articles.



## Repas des aînés le dimanche 4 décembre 2016 et distribution des colis




Comme chaque 1<sup>er</sup> dimanche de décembre, la commune a organisé son traditionnel repas des aînés autour d'un excellent repas, 161 convives ont pu profiter

d'une après-midi musicale et dansante entourés d'élus. Un grand merci à Mmes DEBONNE et COËT qui dans leur 100<sup>ème</sup> année n'ont pas manqué ce repas de Noël.

Mr Mancel et son fils Alexis ainsi que Mr Decorde et Mme Borgoo sont venus saluer les habitants de Grandvilliers et prendre l'apéritif avec Mr Larcher, Maire.

Le 16 décembre a eu lieu la distribution des colis de fin d'année (113 colis couples et 262 colis individuels ont été offerts) aux aînés qui n'ont pas pu venir au repas.

## Dans le cadre de la semaine bleue

- ▶ L'association historique de Grandvilliers, sous la Présidence de Daniel Delattre a offert une sortie gratuite le 7 novembre 2016 à Paris avec une visite de l'Assemblée Nationale à 28 personnes en recherche d'emploi du groupe «Rencontres» et à des enfants de la maison Béthanie. Coût pour l'association 334 €.
- ▶ Mercredi 5 et vendredi 7 octobre, 60 personnes se sont retrouvées au Lycée professionnel Jules Verne pour deux repas aux menus différents concoctés et servis par les élèves. Un vrai régal avec des petits plats dans les grands, qui ont ravi tous les invités. Un grand merci aux élèves ainsi qu'à leur professeur Mme Bytebier.
- ▶ L'Instance Locale de Gérontologie a réuni 272 personnes venues des clubs des seniors des environs, ainsi que 15 résidents de la maison de retraite  pour un repas avec animation musicale, avec danses et accordéon, ce qui a ravi les invités. Cet agréable moment a permis aussi de fêter les anniversaires de Madame COET Gabrielle, 99 ans et également de Madame DEBONNE Mireille, 99 ans. L'Instance Locale de Gérontologie remercie le Lycée Professionnel pour son partenariat, les compétences remarquables des élèves qui ont assuré le service et la préparation des tables. Une journée «Semaine bleue» qui restera dans les mémoires.

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les bonnes volontés pour leur participation à cette action, laquelle a eu pour buts de favoriser les échanges intergénérationnels et de créer des liens. Le Lycée professionnel Jules Verne de Grandvilliers, le Centre Social Rural, l'Instance de Gérontologie, le Club de l'Âge d'Or, l'Association Historique, les V.M.E.H, ont largement contribué à la réussite de cette semaine pleine de générosité.



## Le Théâtre de l'Orage : "Par la fenêtre"



Le jeudi 13 Octobre 2016, 95 spectateurs se pressaient dans la grande salle de l'espace socio-culturel pour assister à la représentation d'une pièce de Georges Feydeau "Par la fenêtre". Pièce interprétée par deux comédiens de talent du théâtre de l'Orage : Annie Robert et Patrice Bousquet.

Cette pièce en un acte fut représentée à Paris pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1882 alors que Georges Feydeau n'avait que 19 ans. Voilà un vaudeville frais, drôle, parfaitement écrit qui a ravi le nombreux public.

En première partie des habitants de Grandvilliers avaient été invités à participer à de petites formes théâtrales ; c'est ainsi que Gaétane, Séverine, Elise et Pierre connurent eux aussi un franc succès dans leur interprétation de quelques bons mots de Georges Feydeau.

## Les illuminations de Noël à Grandvilliers

s'allument tous les soirs pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



Cette année, voyagez au cœur d'un décor féérique à travers une forêt de sapins et de son télésiège. Grandvilliers se pare de guirlandes et de lumières qui mettent en joie. En flânant dans le centre de Grandvilliers, vous avez dû apercevoir plusieurs nouveautés : une crèche, un Père Noël extérieur, six cônes décorés de lucioles et au milieu du rond-point, un sapin qui s'illumine.

Merci aux commerçants qui rivalisent d'imagination pour décorer leurs vitrines.





## Le Théâtre de l'Orage

“Donner à chacun là où il habite, la possibilité d’aller au théâtre et de le pratiquer”

Voilà, résumé en une phrase, le double objectif que s’est fixé le Théâtre de l’Orage et plus particulièrement Patrice Bousquet, son directeur artistique.

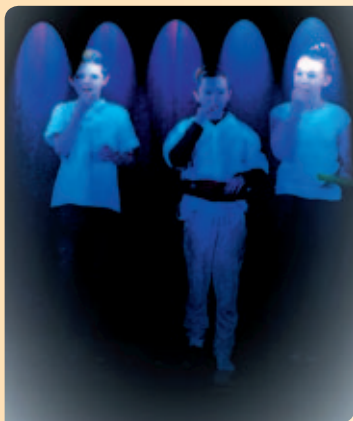


C’est ainsi que le lundi 5 Décembre 2016 à la salle des fêtes, les élèves de la classe de CM2 de Madame Riche se sont produits sur scène dans le cadre de “la classe filleule”.

Devant leurs parents ils ont présenté les scénettes qu’ils avaient travaillées, sous la direction de Patrice Bousquet, depuis la rentrée scolaire à raison de 2 heures par semaine.

Le résultat fut très probant et les parents ont découvert leurs enfants dans un autre contexte et beaucoup furent agréablement surpris de leur prestation.

Auparavant, à 14h00 devant 270 spectateurs, les écoliers de l’école Louis Warabiot, les collégiens de la SEGPA de Crèvecœur-le-Grand, des lycéens du Lycée Jules Verne et des résidents de la maison de retraite de Poix de Picardie, puis lors d’une 2<sup>ème</sup> séance à 19h00, les comédiens Annie Robert, Patrice Bousquet, Denis Roland ont présenté un spectacle composé de 2 comédies d’Anton Tchekhov : l’ours et la demande en mariage.



La prestation des comédiens fut unanimement appréciée, d’où les nombreux applaudissements qu’ils reçurent à la fin du spectacle vers 20h30.

## Remise des diplômes de l'année 2015-2016 au Lycée Jules Verne

Le lycée d’enseignement professionnel Jules Verne de Grandvilliers signe cette année une belle performance aux examens avec 93% de réussite. La remise des diplômes s’est déroulée le 5 novembre en présence de Nadine Lecocq, proviseur du lycée, les enseignants, Catherine Daniel, adjointe au maire de Grandvilliers. Cinq élèves ont été récompensés par la ville de Grandvilliers pour leur engagement envers les élèves et la structure.

Les taux de réussite par section sont les suivants :

- ☞ CFG(certificat de formation générale) : 100%
- ☞ DNB(diplôme national du brevet) : 93%
- ☞ CAP APR:(restauration) : 96%
- ☞ CAP ATMFC : 92%
- ☞ BEP ASSP : 93%
- ☞ Bac Pro ASSP Dom : 75%
- ☞ Bac Pro ASSP structure : 93%
- ☞ BEP Elec : 100%
- ☞ BEP Sen : 100%
- ☞ Bac Pro Elec : 89%
- ☞ Bac Pro Sen : 100%

Commémoration de la fin de la première Guerre mondiale au lycée Jules Verne par les élèves et pour les élèves.



## Opération Brioches pour l'APEI (en Octobre)

Un grand merci aux magasins Carrefour Market, Intermarché et à la boulangerie GUERIN qui ont accepté cette année encore de fabriquer des brioches à prix coûtant. Remerciements aussi aux bénévoles, élus ou non, qui avec le sourire les ont vendues.

Merci aussi aux habitants qui les ont achetées, tout ceci au profit des handicapés déficients intellectuels.



# État Civil

## Ils sont nés

Dates	Noms & Prénoms
14 septembre 2016	LION GARET Nolhan Hervé Éléanore
7 octobre 2016	LEDOUX Enzo Francis Rémy
3 novembre 2016	PONTILLON-LECROQ Sohan Johan
4 novembre 2016	TOSCANNE REMOND Leenaya Cathy
5 novembre 2016	POTET Tommy Alain Michel Maurice
24 novembre 2016	LAMETTE Meleïna Véronique Edwige Zaïna
2 décembre 2016	DELETOILLE Lilou Marion Nathalie

## Ils nous ont quittés

Dates	Noms & Prénoms
15 août 2016	JOURDAIN Josiane Mauricette Cécile épouse THIANT
22 août 2016	GALTIER Pascal Charles
3 octobre 2016	DEHOVE Geneviève Marie-Antoinette
4 octobre 2016	PARISY MOUTAULT Clément Léon
7 octobre 2016	MESSIER Jean-Pierre Etienne Lucien
9 octobre 2016	DELATTRE Laetitia Dominique Marie-Jeanne
12 octobre 2016	BOIMARE Eric Laurent
15 octobre 2016	GARET Christian Marceau Hector
23 octobre 2016	HENNETIER Germaine Pauline épouse BOURDIC
1 <sup>er</sup> novembre 2016	LEBON Marie-Louise Léontine
6 novembre 2016	IRGYNSKA Marie épouse MAIL
6 novembre 2016	MESROUZE Marguerite Andrée épouse MAGREZ
25 novembre 2016	LETELLIER Madeleine Marcelle
28 novembre 2016	CARPENTIER Serge Gaston Albert
30 novembre 2016	GUERRACHE Claude Hubert
5 décembre 2016	KREPPER Pierre
6 décembre 2016	BÉZAUT Henriette Alice Léone épouse LECLERC
7 décembre 2016	PIAU Simone Georgette Elise épouse FOUQUET
10 décembre 2016	PAIN Renée épouse GENDROT

## Ils se sont mariés

Dates	Noms & Prénoms
8 octobre 2016	DESAINTFUSCIEN Olivier Jean-Claude Jean-Marie & HOUPIN Marion Laëtitia Géraldine

## 75<sup>ème</sup> Fête du vin à Bockenheim



A Bockenheim, la fête du vin a pris cette année un caractère exceptionnel pour son 75<sup>ème</sup> anniversaire. Aussi pour répondre à l'invitation de nos correspondants, une délégation de 24 personnes, dont le Maire et son épouse, s'est rendue dans notre ville

jumelle.

Dès le vendredi soir, une foule composée en majorité de jeunes envahissait l'immense chapiteau pour boire, chanter, danser aux sons d'un orchestre rock Barbed Wire. Par ailleurs, à la salle des fêtes, (Emichbourg) s'est tenu un office religieux protestant en dialecte (prêche et chants) pour ouvrir les festivités, tout cela en dégustant des vins fins.

Le samedi après-midi, nous étions attendus par les responsables de la grande sucrerie Südzucker de Offstein

à 5 kms de Bockenheim. Fondée en 1884, cette structure s'est beaucoup modernisée et automatisée au fil des années. (Production en 3 mois : 250.000 tonnes de sucre). A la fin de la visite, nous avons eu la surprise de partager un excellent buffet froid et de repartir avec un approvisionnement des différents produits de la sucrerie. Le soir concert rock.

Le dimanche après-midi sous un beau soleil ce fut le grand défilé, quelques 70 formations comprenant des fanfares, «chars» des viticulteurs, 12 reines du vin de la région, de vieux tracteurs... nous avons distribué environ 2500 parts de camembert sur du pain accompagnées d'un petit verre de Bordeaux, mais à la moitié du parcours, nous étions à cours de «munitions» tant la foule était dense .

Retour au chapiteau pour les récompenses distribuées aux meilleurs groupes ; pour nous la 6<sup>ème</sup> place avec remise d'un prix de 25 euros.

Les festivités ont continué le lundi après-midi et le soir à 19 heures la cérémonie de clôture réunissait élus et population sous le chapiteau : discours, (nous avons été fort applaudis), concert du groupe «Héros de guitares» puis grand feu d'artifice à la tombée de la nuit... et de nouveau la musique.

Tous les participants ont été ravis de l'accueil réservé à nos familles par la municipalité de Bockenheim. Un grand merci particulier à son Maire Kurt Janson et aux responsables du Jumelage Heike et Wieland Benss.

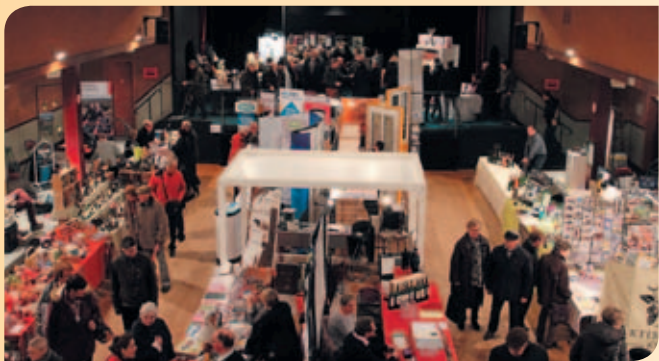


## ACAIPL

Les commerçants de Grandvilliers sont heureux de vous accueillir dans leur commerce.

Pendant la quinzaine commerciale du 16 au 26 décembre, vous pouvez gagner des paniers garnis chez vos commerçants participants.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et de bons achats à Grandvilliers.



## Amicale des Sapeurs-Pompiers de Grandvilliers

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Grandvilliers remercie les participants à notre soirée du loto qui a eu lieu le 22 octobre 2016 ainsi que les commerçants et les personnes qui ont œuvré au nettoyage de la salle.

Félicitations à tous les gagnants et on vous attend l'année prochaine.



## L'ARC

### (école de musique - danse - chorale arts visuels - théâtre)

Propose des cours d'Arts Visuels (initiation au dessin-peinture) le :

**Jeudi de 18h00 à 19h00** dans les locaux de l'ARC.

Ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Tarif : de 40,50 € à 46,50€ / trimestre carte d'adhésion de 15 €50

Possibilité d'essayer 2 cours gratuitement.

Renseignements au 09 51 04 75 12 ou 07 82 68 02 84.

## Objectif Photo

L'association a organisé son concours annuel. Cette année 2 thèmes étaient retenus :

«Expression faciale et libre» 127 photos pour 28 photographes représentant 7 clubs.

Le jury de 5 personnes de tous horizons (photographe, miss, journaliste) avait la lourde tâche de voter pour leurs photos préférées, un vote du public était également proposé dans chaque catégorie.

Le club objectif photo remercie les participants les membres du jury, le Crédit du Nord, Mrs Jacques LARCHER Maire (excusé) Gérard MONCEAU Adjoint au maire (présent) et la municipalité pour la mise à disposition de la salle des fêtes.



### Les résultats

#### Expression faciale :

- 1<sup>er</sup> prix : Frédérique Praquin, Club de Noyon
- 2<sup>ème</sup> prix : Pascal Losaco, Club de Noyon
- 3<sup>ème</sup> prix : Michel Thomas, Club de Noyon
- 4<sup>ème</sup> prix : Eliane Batard, Club de Grandvilliers

#### Libre

- 1<sup>er</sup> prix : Estelle Delgove, Club de Compiègne
- 2<sup>ème</sup> prix : Jean Louis Vervoot, Club de Noyon
- 3<sup>ème</sup> prix : Prévost Christian, Club de Compiègne
- 4<sup>ème</sup> prix : Gérard Lefevre, Club de Noyon

#### Public

- Expression faciale : Sabine Hilger
- Thème libre : Brigitte Roussel, Club de Chauny

# Picardie Verte Grandvilliers Natation

## Excellents résultats pour la première compétition de saison.

Le dimanche 9 octobre 2016, quelques 18 nageurs de la Picardie Verte Grandvilliers Natation ont participé au meeting de «pré-saison» à Nogent Sur Oise.

Avec 21 finales et 14 podiums, les compétiteurs du club ont su se dépasser, quatre semaines seulement après la trêve estivale.



La saison 2016-2017 s'annonce brillante pour la PVGN qui figure parmi le top 10 des clubs des Hauts-De-France.

Pour la septième année consécutive, le club organise le trophée de la Picardie Verte les 19 et 20 novembre, réunissant plus de 200 participants. Venez nombreux à la piscine Océane de Grandvilliers encourager ces jeunes prodiges !!!

Renseignements [www.pvgn.fr](http://www.pvgn.fr) ou FB «pvgn»

## 300 participants pour la VII<sup>ème</sup> édition du Trophée de la Picardie Verte

Depuis 6 ans, la Picardie Verte Grandvilliers Natation se mobilise, pour organiser une compétition de natation mettant à l'honneur son partenariat avec la communauté de communes de la Picardie Verte.

Cette année, ce Trophée a rassemblé 300 nageurs issus de 19 structures de la région et même d'Ile De France, les samedi 19 et dimanche 20 novembre 2016 à la piscine Océane de Grandvilliers.



Lors de cette compétition, la PVGN a convié sa section sport adapté, dont les membres font partie du foyer de vie de Frocourt. Accompagnés par la ferveur des quelques 500 personnes présentes ce jour là (parents, accompagnateurs, participants), ces nageurs ont pu faire découvrir une pratique encore peu connue du grand public.

Les 30 compétiteurs de la PVGN ont permis au club de remporté une fois de plus ce Trophée grâce à un engagement et une détermination sans faille.

Cette manifestation est une nouvelle fois une franche réussite, notamment due à la forte mobilisation des bénévoles du club, saluée par la Présidente de La PVGN, Irène Godefroy.

L'ensemble du bureau du club, remercie les élus qui, par leur présence, ont honoré cette rencontre sportive ;

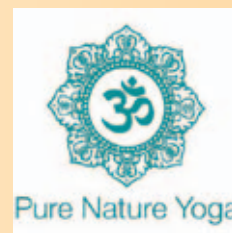
Monsieur Joël Bernardin Vice Président de la communauté de Communes de la Picardie Verte, Monsieur Gérard Decorde conseiller départemental, Monsieur Alexis Mancel conseiller régional, Monsieur Jean-Francois Mancel député de la deuxième circonscription Oise ainsi que Monsieur Gérard Monceau premier adjoint au Maire de Grandvilliers.

Ce même bureau, remercie la communauté de communes de la Picardie Verte ainsi que la commune de Grandvilliers, pour leur soutien à l'organisation de ce grand rendez-vous sportif et plus globalement, pour leur soutien sans faille à toutes les actions menées par le club au cours de l'année.



# Association Yoga Esprit

## vous invite à découvrir le YOGA



accessible à tous, quelque soit votre niveau pour votre équilibre physique, énergétique, émotionnel, mental et spirituel

## Postures • Maîtrise du souffle • Relaxation profonde

### Séances dirigées par une enseignante diplômée

Tarif : 120 € par trimestre pour 2 séances hebdomadaires  
1h-1h30 (5,00 €/séance)

90 € par trimestre pour 1 séance hebdomadaire  
1h-1h30 (7,50 €/séance)

Cotisation annuelle association : 10 €, séance d'essai gratuite

### mardi Gaudechart

18h30 - 20h, salle des fêtes

### jeudi Fontaine-Lavaganne

18h30 - 20h, salle des fêtes

### mercredi Grandvilliers

17h30 - 19h, salle de dance

Inscriptions : 03.44.13.23.89  
email : [yoga.esprit@orange.fr](mailto:yoga.esprit@orange.fr)



## La Balad'Irlandaise



Le 30 juin 2014, une conférence franco-irlandaise avait eu lieu en présence de M. Clement Roche, historien d'Athy et de M. Gérard Monceau, professeur honoraire. Un nombreux public y avait assisté.

Le 11 novembre 2016, à Athy, Mr Clem Roche lançait son livre : «Athy and District - World War 1 - Roll of Honour 1914-1918» devant un public nombreux et averti, au Heritage Center devenu ce même jour Athy Museum.

Notre association, invitée pour l'occasion était représentée par Mme M.H Chauchat. L'auteur a donné plusieurs livres dédicacés à ceux qui ont participé à la conférence de 2014.

Ces ouvrages ont été remis à Grandvilliers un peu plus tard aux personnes présentes en 2014 ainsi qu'à Jacques Larcher, maire de notre ville.

## Ito Kwan Picardie Grandvilliers

Ce dimanche 20 novembre à la salle omnisports d'Ailly/Noye, s'est déroulé le dernier championnat de Picardie de Taekwondo pour cause de fusion des deux ligues.

Encore une bonne moisson de médailles pour le club de Grandvilliers

### **l'or :**

cadet -37kg Chatelet Gaëlle, cadet -41kg Garot Judith, cadet -42kg Vasseur Enzo, cadet -59kg Menard Erwan, junior -55kg Théo Vasseur, sénior -63kg Agostinis Thomas.

### **l'argent :**

cadet-55kg Blondel Léo.

### **le bronze :**

cadet -42kg Chatelet Tristan, Lefebvre Matias, cadet -55kg Fratoni Gabriel.

Sans oublier Ylana Caignard la benjamine.

*Le taekwondo de Grandvilliers une grande famille.*



## GAC Judo

TOUJOURS PLUS NOMBREUX...

Les entraînements ont repris depuis septembre pour le bonheur des judokas, grands et petits, sous la houlette de Sylvain Donnette. Celui-ci est particulièrement content en ce début d'année car le nombre de licenciés a une nouvelle fois augmenté, dépassant la barre des 100. Ce sont même 106 licenciés qui pratiquent le taïso et le judo, âgés de 4 à 65 ans. Les projets de l'entraîneur et du bureau sont nombreux : obtention de ceintures noires 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> dan, journée sportive pour les plus de 7 ans, entraînements communs avec d'autres clubs, organisation d'un tournoi interclubs fin mai.

Depuis Septembre, les judokas ont déjà représenté la ville au Challenge du Conseil Départemental et dans 3 tournois amicaux : Méru (1<sup>er</sup> : Milovane PIGNOTEAU, 2<sup>ème</sup> : Téo JOUGLEUX, 3<sup>ème</sup> : Kylian MARTINS), Clermont (1<sup>ère</sup> : Mathilde LENOIR) et Crèvecœur où les podiums ont été nombreux, permettant au club de se classer 2<sup>ème</sup> de tous les clubs présents. Notons ainsi les 1<sup>ères</sup> places de Kylian MARTINS, Méline BERTRAND, Judicaëlle ROBART, Blandine et Marie OUDIN, de l'équipe «adultes» composée de Frédéric OUDIN, Sylvain DONNETTE et Pierre CHAUCHAT, la 2<sup>ème</sup> place d'Adélaïde TESSIER, les 3<sup>èmes</sup> places de Julien HERTOUX, Jeanne Bourse, Lucie OUDIN.

Le 2 décembre, le club a accueilli Me Delmail, 7<sup>ème</sup> dan qui a dirigé les entraînements des 6/8 ans et 9/13 ans puis des adultes. Une soixantaine de judokas était présente pour bénéficier des enseignements de Me Delmail qui pratique le judo depuis plus de 60 ans.

Seule déception : le club retenu pour un regroupement départemental benjamins/minimes ne pourra l'organiser, la salle des sports n'étant pas disponible à la date prévue par le comité Oise. Dommage car ce regroupement avait réuni l'année dernière, plus de 120 judokas et leurs familles venant de tout le département. ....



Groupes baby et 6/8 ans



Entraînement de Me Delmail le 2 décembre



## Grandvilliers Handball

Au cours du mois de novembre, les enfants de Grandvilliers Handball ont participé à deux plateaux, ce qui leur a permis d'étreindre leur nouveau maillot sponsorisé par MARQUIS et FILS.

L'équipe a ainsi remporté son premier plateau, ce qui concrétise la progression des enfants qui participent assidûment chaque semaine aux deux entraînements proposés par l'entraîneur.

Les enfants de Grandvilliers Handball sont arrivés au terme de la première phase du championnat. Ils ont participé à quatre plateaux, ce qui leur a permis d'étreindre leur nouveau maillot sponsorisé par MARQUIS et FILS.



L'équipe a ainsi remporté son premier plateau et termine sur une bilan de 14 victoires contre 5 défaites, ce qui les positionne dans les meilleurs bilans des équipes engagées. Les résultats sont au-delà des espérances de l'entraîneur qui

rappelle que tous les enfants débutaient le Handball et qu'ils ont rencontré des équipes dont certains pratiquaient le handball depuis plus de trois ans. Ces résultats concrétisent la progression des joueurs qui participent assidûment chaque semaine aux deux entraînements proposés. Un grand bravo pour les enfants et un grand merci aux parents qui les accompagnent systématiquement aux matches et qui prennent part aux entraînements, soit pour encadrer, soit pour installer et ranger le matériel.

Tout ceci laisse entrevoir de belles promesses pour l'année 2017 !

## Grandvilliers sports et loisirs



Une nouvelle fois cette année, le Grandvilliers Sports Loisirs était représenté lors de la 10<sup>ème</sup> édition de l'Open de Berck le 6 novembre 2016. 8 vététistes du GSL étaient à 12h prêts à en découdre avec 800 concurrents. Malgré le froid et le vent, quelques supporters de Grandvilliers étaient présents durant les 3 tours de 10 km sur la plage de Berck.

Les 8 membres du GSL ont jeté toutes leurs forces afin d'obtenir la meilleure place possible, ce qui fut chose faite, la seule féminine du club obtint la 3<sup>e</sup> place dans la catégorie master féminin.

Toute l'équipe a passé un agréable moment, avant d'organiser à son tour une randonnée nocturne le 3 décembre, week-end du Téléthon.

La randonnée nocturne sur un parcours de 25 km sera inédite et accessible à tous autour Grandvilliers.

L'ensemble des bénéficiaires sera intégralement versé au Téléthon.

Le ravitaillement de mi-parcours sera généreusement offert par la commune de Dargies.

# ROTARY CLUB DE GRANDVILLIERS

## INVITATION

SOIREE CONFERENCE – 27 Janvier 2017



Salle des fêtes de Grandvilliers – 19h30



LE COMPTAGE ELECTRIQUE - PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS - LES COMPTEURS COMMUNICANTS LYNKY



### « Comment ça marche ? »

Avec la participation de Philippe SIGURET , Directeur territorial ENEDIS Oise ( Groupe EDF )

Participation à la soirée , comprenant la présentation , le buffet dinatoire , exposition matériel

Prix par personne: 5 €

NOM : ..... Participera à la soirée: Nbre de personnes: ..... X 5 € = .....€

A retourner avec votre règlement chez : Philippe CARON - RC Grandvilliers 2 bis Route de Sarnois 60210 Grandvilliers

Chèques à l'ordre du Rotary club de Grandvilliers

Renseignements: 06 80 62 60 03 ou 06 22 79 50 75



## Le Comité des Fêtes

### Halloween

Pour la fête d'Halloween le Comité des Fêtes de Grandvilliers a organisé avec la participation des commerçants un après-midi récréatif pour les enfants. Au programme: Contes musicaux, projection d'un dessin animé, concours des plus belles citrouilles avec récompenses. Et pour clôturer un goûter a été distribué à tous les participants.



### Miss Grandvilliers 2017

Pour participer à l'élection de Miss Grandvilliers 2017, vous devez être âgée de 16 à 22 ans et habiter la ville de Grandvilliers. Ce titre vous permettra de représenter la ville au cours des manifestations de l'année. Si vous voulez tenter votre chance, n'attendez pas et venez vous inscrire

auprès de Mme Ropiquet (membre du Comité des Fêtes) au 03 44 46 51 31 ou du Président, M. Dubuis, au 06 86 04 85 10. La prochaine Miss Grandvilliers, c'est peut-être vous !

L'élection aura lieu le samedi 4 février avec la participation de Miss Oise et Miss Picardie. Réservation pour la soirée à partir du 2 janvier 2017 auprès de Mme Elie au 03 44 46 51 31.

## Marché de Noël 2016



Les 17 et 18 décembre s'est déroulé le traditionnel marché de Noël de Grandvilliers. Quarante neuf exposants y étaient présents, la plupart étant des créateurs ou des artisans. Il a été inauguré le samedi matin par M. Jacques

Larcher, maire de Grandvilliers accompagné de ses adjoints, de M. Alexis Mancel, conseiller régional, de M. Gérard Decorde, conseiller départemental, de M. Jean-Claude Dubuis, président du comité des fêtes, accompagnés de Miss Grandvilliers 2016, de sa dauphine et des organisateurs.

Le dimanche, le Père Noël a distribué des friandises à tous les enfants présents, en particulier aux 10 lauréats du concours de dessin organisé par La Balad'Irlandaise, en partenariat avec Le Bonhomme Picard et Europ Direct Picardie. 40 dessins ont été recueillis et le jury, composé de jeunes européens, a difficilement choisi les 5 meilleurs de chaque catégorie. Chaque enfant lauréat a reçu une récompense offerte par les organisateurs. Leurs dessins paraîtront bientôt sur le site de la Balad'Irlandaise et dans les pages du journal local.

Les visiteurs ont été moins nombreux qu'en 2015, mais ce marché est malgré tout une réussite pour la Balad'Irlandaise qui remercie pour leur aide ses adhérents qui ont été sur le pont pendant deux jours complets, Mme Katerina Rodilyal (maquillage des enfants) et M. Jean-Jacques Drouillet ainsi que M. Pascal Maillard (Intermarché) !

## Présentation du Centre Social de Grandvilliers

Le Centre Social de Grandvilliers, association loi 1901, participe à la vie de la commune et du canton depuis 1973, soutenu par les élus de notre territoire dont celui de Grandvilliers.

Des activités et des services pour la population n'ont cessé de se développer au fil des années, pas seulement en direction des personnes dites fragilisées mais pour toutes les classes d'âge et les classes sociales, en conformité avec notre agrément attribué par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et avec le soutien de nombreux partenaires ; la Communauté de Communes, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, .....

Notre accueil permet d'aider les habitants dans tous leurs questionnements et de les orienter au mieux vers le service ou l'organisme le plus adapté à leurs demandes.

Aujourd'hui, notre champ d'intervention commence dès l'accueil du jeune enfant au sein de la structure « La farandole de la Picardie Verte » auprès des enfants avant l'entrée en école maternelle, pour un accueil régulier ou occasionnel.

Pour les enfants de 3 à 11 ans, un accueil avant et après l'école est proposé en plus des temps d'accueil périscolaire (TAP) et des accueils de loisirs organisés durant l'ensemble des vacances scolaires et les mercredis.

Les adolescents ne sont pas oubliés à travers des activités organisées tout au long des vacances scolaires mais aussi menées en partenariat avec le collège et le lycée professionnel.

Un Point Information Jeunesse s'adresse à tous les jeunes en recherche d'informations de tout ordre (Passer le BAFA et les aides possibles, le Service Civique, le Pass Permis Citoyen, les démarches administratives, les droits, la santé, la société, la vie pratique...).

Un espace public numérique peut accompagner les personnes, quel que soit leur âge, mais surtout les initier, les aider à se perfectionner dans l'appropriation de l'outil informatique, indispensable aujourd'hui pour toutes démarches administratives.

Des professionnels sont présents pour soutenir les bénéficiaires du RSA dans leurs recherches d'emploi ou de formation, en lien avec le Conseil Départemental de l'Oise.

Nous gérons également une épicerie solidaire qui peut aider à surmonter un accident de la vie et apporter une aide principalement alimentaire.

Des activités en direction des familles et des seniors sont proposées tout au long de l'année. Notre site internet ([www.centresocial-grandvilliers.fr](http://www.centresocial-grandvilliers.fr)) permet de suivre le programme de ce qui est organisé au fil des mois. Une des dernières priorités dans lesquelles le centre social s'est engagé : favoriser le bénévolat afin de veiller à la santé et à la sécurité des aînés de nos communes rurales, à travers le dispositif Monalisa.

Ces activités déjà nombreuses sont en train de s'étoffer depuis plusieurs mois grâce à une volonté de restaurer et de maintenir des permanences sociales à Grandvilliers qui avaient tendance à disparaître de notre territoire et ce à travers des conventions établies avec de nombreux partenaires.

Certaines sont menées directement par les professionnels du centre social pour aider tout allocataire à naviguer sur leur compte personnel [caf.fr](http://caf.fr) ou sur [RSI.fr](http://RSI.fr) ou tout demandeur d'emploi sur [Pôle-emploi.fr](http://Pôle-emploi.fr).

Par ailleurs et après rendez-vous pris au centre social ou parfois directement au sein de l'organisme, des rencontres peuvent être proposées dans nos locaux de Grandvilliers.

Tout au long du mois, nous accueillons des organismes

en capacité d'aider et d'accompagner dans différentes démarches, celles relatives à :

-l'accès à la retraite principale ou complémentaire avec la **Carsat** ou **Agirc-Arrco**,

-l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap avec Cap Emploi, mais aussi la prévention de la désinsertion professionnelle des assurés malades ou handicapés toujours avec la Carsat,

- l'obtention d'informations sur le droit de la famille, le droit du logement, les violences faites aux femmes avec le **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** et l'**Association Départementale d'Accueil et de Réinsertion Sociale (ADARS)**,

- le conseil en maîtrise de l'énergie sur tous les aspects techniques (isolation, chauffage, énergies renouvelables, réduction de charges d'énergie...) mais également sur les aides financières existantes relatives à l'amélioration énergétique du logement avec l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL)**

- Après étude de votre dossier, un conseiller du Régime **Social des Indépendants (RSI)** peut être amené à vous recevoir.

- l'information des parents sur les différents modes de garde existant sur le territoire et des assistants maternels avec le **Relais Assistants Maternels (RAM)** de la CCPV,

- l'aide ou les informations concernant le département de l'Oise avec le **la Maison du Conseil Départemental**,

- le soutien pour une prise en charge globale dans l'aide contre les addictions et les comportements compulsifs avec l'**Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie (ANPAA)** ou le Service d'aide aux toxicomanes (SATO),

-le soutien également des parents dans leur fonction parentale en favorisant le dialogue entre eux et entre les générations (grands-parents, enfants, petits-enfants) avec l'Association Pour le Couple et l'Enfant (APCE) mais aussi l'écoute, le conseil des familles confrontées à la dyslexie, dysphasie... de leur enfant avec l'**Association de Parents d'Enfants Dyslexiques (APEDYS)**.

Grâce à la mise à disposition de locaux par la communauté de communes de la Picardie Verte, de Grandvilliers et de nombreuses communes du canton, le centre social ne cesse d'évoluer pour mieux s'adapter aux besoins des habitants. D'autres partenaires sont amenés à nous rejoindre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 32 Rue Frédéric Petit, à nous contacter au 03 44 46 75 41 mais aussi à nous faire remonter vos besoins à travers notre site [www.centresocial-grandvilliers.fr](http://www.centresocial-grandvilliers.fr).

Au plaisir de vous rencontrer si vous ne nous connaissez pas.

A l'occasion de ce début d'année, le conseil d'administration présidé par Guy Masson et l'ensemble de l'équipe dirigée par Francis Loew vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.

## GAC Tennis Club

### «Thibaut SENENTE du GAC TENNIS désigné espoir 2016 de l'arbitrage Picard»

C'est à l'occasion des finales du tournoi international d'Amiens Haut de France de tennis en fauteuil que la Ligue de Picardie a remis le désormais traditionnel trophée «Vincent JOPPIN» qui récompense chaque année l'espoir de l'arbitrage picard.

Pour 2016, c'est Thibaut SENENTE du GAC qui s'est vu remettre cette récompense des mains d'Anne PINON,



de gauche à droite Anne PINON, Thibaut SENENTE et André de SAINT-MARTIN

Présidente de la Commission «rayonnement» de notre nouvelle région des Hauts de France, et d'André de SAINT-MARTIN, Président de la Ligue de Picardie de tennis.

Thibaut, qui vient d'avoir 18 ans, a déjà de nombreux arbitrages de chaises ou de lignes à son actif que ce soit lors des championnats de France amateurs à Roland Garros ou encore lors des championnats de France par équipes seniors Dames à Rue, au Crotoy, les championnats de France seniors Messieurs à

Clermont, ou lors des championnats de France par équipes Jeunes à Blois.

Thibaut était encore début décembre à Lille pour arbitrer à l'occasion des championnats du Monde de tennis universitaire.

Ce résultat récompense aussi les efforts de son club qui depuis 8 ans fait la promotion de l'arbitrage et favorise la formation auprès des jeunes de l'école de tennis.

Alors pourquoi ne pas retrouver prochainement Thibaut sur les courts de notre grand Chelem à Roland Garros, pour faire quelques lignes et peut-être un jour monter sur la chaise, c'est tout le mal que l'on peut lui souhaiter. »

### Assemblée Générale du 2 décembre 2016 : Philippe PRIEUR quitte la Présidence du GAC TENNIS

La 49<sup>ème</sup> Assemblée Générale du GAC TENNIS s'est tenue le vendredi 2 décembre dans l'annexe de la salle des fêtes en présence notamment de M. Jacques LARCHER, Maire de Grandvilliers, de Gérard Monceau, 1<sup>er</sup> adjoint, de Pierre MOUTON, l'ex Président fondateur du club et d'une petite trentaine d'adhérents.

Cette réunion avait cette année un goût particulier puisque comme prévu depuis bientôt un an, on savait que Philippe PRIEUR, l'actuel Président du GAC ne souhaitait pas renouveler son mandat.

Dans son allocution, il est revenu sur les raisons qui l'ont poussé à prendre cette décision.

Tout d'abord un motif professionnel :

Philippe PRIEUR est l'actuel Directeur de la Ligue de Picardie de tennis et dans le cadre de la fusion des Régions voulue par l'Etat, les Ligues sportives de la Picardie et du Nord Pas de Calais vont également devoir fusionner avant la fin 2017.

*«Un bouleversement professionnel important m'attend dans les semaines et mois à venir (Je ne sais toujours pas lequel aujourd'hui) et vous comprendrez que cela va beaucoup m'accaparer.»*

Ensuite une raison plus personnelle :

Elle est liée à une motivation qui s'émousse après 20 ans de bénévolat au service du GAC TENNIS et au sentiment d'avoir atteint la plupart des objectifs qu'il s'était fixés.

*«Après 20 ans de présence au sein du Comité de Direction du GAC TENNIS dont presque 9 à sa tête, Il est temps d'apporter au GAC TENNIS un nouveau souffle, une nouvelle motivation, une nouvelle ambition»,* a-t-il ajouté.

Il adressa également un immense merci à Lucien BELLANGER pour son dévouement et sa disponibilité au quotidien qui permettent au club d'être toujours opérationnel du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Pour le remercier, à quelques jours de son «changement de dizaine», Lucien s'est vu remettre un cadeau «gourmand».



# Comité Miss Canton de Grandvilliers

Pour terminer son propos, Philippe PRIEUR a expliqué qu'il quittait un Comité de Direction qui connaît son sujet et que son souhait après que l'Assemblée en ait renouvelé le tiers des membres, était que celui-ci choisisse Carole LECLERC comme nouvelle Présidente ce qui sera un garant de bonne gestion et d'avenir pour le GAC TENNIS.

Avant cette allocution il avait été procédé aux diverses «opérations institutionnelles», le PV de l'AG précédente a été adopté, idem pour les comptes 2016 et le budget 2017 et Carole LECLERC la Secrétaire Générale a présenté son rapport moral en précisant notamment que le club terminait la saison 2016 avec 231 adhérents.

Ce fut ensuite au tour des différents responsables sportifs (Nicolas WEINACHTER, pour les messieurs, Jean Paul COPPI, pour les dames et Olivier TETU pour les jeunes) de présenter les résultats sportifs de la saison écoulée. Toutes catégories confondues, le club a engagé 32 équipes en 2016.

Des résultats toujours aussi bons qui permettent au GAC de rester au contact du haut niveau Régional.

A titre d'exemple, si chez les messieurs toutes les équipes se sont maintenues ou sont montées, le GAC aura en 2017 deux équipes féminines en championnat de Picardie, ce qui est une première au club. Une autre équipe (les dames 35+) devrait accéder en octobre 2017 au championnat de France dans la division pré-nationale.

En matière d'arbitrage Thibaut SENENTE a porté haut les couleurs du club puisqu'il a été désigné début octobre par la Ligue de Picardie de Tennis, espoir 2016 de l'arbitrage.

Ce fut aussi l'occasion pour l'Assemblée de remercier Olivier TETU le responsable de l'école de tennis pour ses 30 ans d'enseignements. Une veste technifibre lui a été offerte.

Théo DELATTRE et Thibaut SENENTE qui sont devenus en 2016 «Assistant Moniteur de Tennis» se sont vu remettre leur diplôme.

Ce fut ensuite le moment de renouveler le tiers des membres du Comité.

Carole LECLERC, sortante se représente et comme prévu, Sophie HEU et Christophe COGE font acte de candidature. Les 3 sont élus à l'unanimité.

Avant de passer la parole aux personnalités, Carole LECLERC exprime sous forme d'humour et de manière touchante quelques mots à l'intention de Philippe PRIEUR et d'Eddie DELATTRE (ex Trésorier) qui quittent aussi le Comité. Un cadeau leur est remis de la part du club.

## «Le club house rénové en 2017»

Jacques LARCHER a ensuite pris la parole. Il a félicité les dirigeants pour les résultats sportifs obtenus et les a assurés du soutien de la Commune. Durant son propos, à la grande satisfaction de l'Assemblée, Il a annoncé que la Mairie devrait rénover le club house (qui en a bien besoin) en 2017 et qu'en 2018 et/ou 2019 les courts 1 et 2 qui donnent des signes de « grande fatigue » devraient être refaits.

Pour terminer son propos, il convia Philippe PRIEUR à le rejoindre pour lui remettre la médaille de la Ville et pour le remercier de tout ce qu'il a fait pour le club depuis 20 ans.

Le traditionnel pot de l'amitié clôtura l'Assemblée.

Composition du nouveau Comité de Direction du GAC TENNIS :

Présidente : Carole LECLERC

Vice-Président : Nicolas WEINACHTER

Secrétaire Générale : Sophie HEU

Trésorier Général : Fabienne LIEVIN

Trésorier Général Adjoint : Bruno DECOUVREUR

Membres : Virginie VERSCHUERE, Christophe COGE, Jean Paul COPPI et Mathieu WARNAULT

Notre association a été créée le 19 avril 2016 à Grandvilliers et notre siège social est à la Mairie de Grandvilliers.

Notre équipe est composée du bureau ci-dessus et complétée de 3 anciennes Miss : Eve Duhamel, Miss Grandvilliers 2012 ; Aurore Sanson, Miss Côte d'Opale 2009 et Elodie Cozette, Miss Songeons 2011.

Elle a pour but d'élire une Miss du Canton de Grandvilliers et d'accompagner les candidates aux élections départementales si elles rentrent dans les critères exigés par le Comité Miss Oise.

**Les candidates au concours Miss Canton Grandvilliers 2017** doivent être nées entre le **1<sup>er</sup> novembre 1993 et le 1<sup>er</sup> novembre 1999 (soit 18/24 ans)**, avoir une taille d'1m68 sans talons, célibataires, sans enfant et avoir une résidence principale dans le canton de Grandvilliers.

Les jeunes filles intéressées peuvent s'inscrire auprès de Mme Elisabeth DELANDE, Présidente.

L'élu(e) et/ou ses dauphines participeront aux événements ou manifestations du Canton de Grandvilliers qui les solliciteront.

Notre **1<sup>ère</sup> élection** aura lieu le **samedi 4 mars 2017** à la Salle des Fêtes Louis Aragon de Formerie. Elle sera présentée et animée par **Gilles FRANCE**, Trompettiste et complété d'une sono.

Nous aurons le plaisir d'accueillir **Roxane OCCELLI, Miss Oise 2016** accompagnée d'**Isabelle TASSIN, Présidente du Comité Miss Oise**.

*Vous êtes du Canton de Grandvilliers ?  
Soyez candidate à la 1<sup>ère</sup> élection !*



**Nos principaux critères :**

**Être âgée de 18 à 24 ans,**

**Être célibataire,**

**Faire 1m68 minimum,**

**Et être domiciliée dans le canton.**

**Miss Canton Grandvilliers 2017**  
**C'est peut-être VOUS !**

**Contactez, le Comité**



**Elisabeth Delande, Présidente au 06 47 39 98 75.**

**Mail : [MissCantonGrandvilliers@gmail.com](mailto:MissCantonGrandvilliers@gmail.com)**

**Facebook : [Comité Miss Canton Grandvilliers](#)**

# Association Historique du canton de Grandvilliers

De plus en plus de personnes participent aux sorties de la Société historique de Grandvilliers. Le 14 septembre, c'était la visite des Archives Départementales de l'Oise. Il fut intéressant de connaître les principaux points pour permettre de sauvegarder tous les documents écrits dans le département. A ce jour ce sont 38 kilomètres de rayonnement mis à notre disposition pour avancer dans nos recherches, historiques, généalogiques et sur l'état civil. Nous avons pu voir ainsi comment s'effectuait la collecte, le classement, le stockage et la mise à disposition des documents pour le public. Il faut savoir que de plus en plus de documents sont visibles en ligne, ce qui permet d'économiser des déplacements.

Le 7 novembre, ce fut la visite de l'Assemblée Nationale, autre découverte d'une de nos institutions publiques. Le nombre de personnes étant limité à 50, nous avons dû refuser du monde. Pour jouer un rôle bienfaiteur, l'association avait offert le voyage à un petit groupe de l'association «Rencontre».

**La visite :** Nous sommes tout d'abord accueillis par notre député Jean-François Mancel. Une séance ayant eu lieu ce lundi, nous sommes arrivés au moment de l'arrivée du vice-président de l'Assemblée accueilli par la garde républicaine. En effet, à chaque séance, à l'arrivée et au départ du Président (ou de son remplaçant), la Garde Républicaine est là. Ce symbole assez folklorique est ici pour rappeler, nous explique Jean-François Mancel, la subordination du pouvoir civil au pouvoir militaire.



Ensuite, un film nous retrace une journée à l'Assemblée nationale.

Accompagnés d'une guide, nous avons pu découvrir différentes salles, l'hémicycle et la magnifique bibliothèque, dont le plafond fut peint par Delacroix, dans les années 1830.

Avant de sortir, nous passons devant le bureau de Poste dont le trafic correspond à une ville comme Caen.

Pour en savoir plus, lire la feuille historique de l'association.

## A venir...

Le samedi 28 janvier 2017 :  
14 h 30 : visite guidée de l'église.

Commentaires détaillés sur son histoire, ses secrets, les dernières découvertes à son sujet.

Venez avec vos questions...

Vers 16 h : Assemblée générale de l'association.

Exposition : quelques commerces, hier et aujourd'hui.  
Le tout se terminera par le verre de l'amitié et le partage de la galette.

## Une découverte inattendue ...

Notre ami Jacques Carpentier, président de la Société historique de Saint-Just-en-Chaussée, nous a communiqué une coupure de journal dans laquelle est indiqué le nom de notre ville marraine pendant la Seconde Guerre mondiale ! Il s'agit de Grane dans la Drôme.

Aussitôt le réflexe Internet me permet de découvrir que ce bourg de 1836 habitants possède aussi son historien que je m'empresse de contacter. Il s'agit de Robert Serre, qui a priori ne connaissait pas cet épisode. Très rapidement il recherche dans ses archives et trouve les dates de cette donation. La subvention fut donc votée par la commune de Grane, le 9 avril 1942 et entérinée par Grandvilliers le 31 mai de la même année.

Il nous reste à en savoir un peu plus sur le sujet, peut-être renouer des liens avec cette commune et à l'avenir donner le nom de Grane à une rue de Grandvilliers... Cela fera 75 ans, l'année prochaine ! A suivre, avec la municipalité...



Boucherie  
Gambart,  
1898,  
photo  
Thorel-Perrin

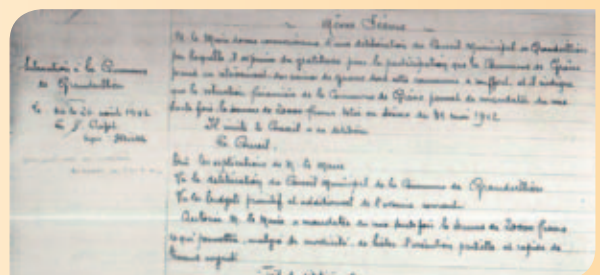


Boucherie  
Deguine,  
2016,  
photo D.D.

## La guerre de 39-45 : la grande peur Les villes sous les bombes

► Après l'exode qui entraîne sur les routes des milliers de gens, l'occupation marque une période noire pour le secteur.  
En 1942, la commune de Grane, dans la Drôme, adopte Grandvilliers et lui vote un crédit de 20 000F. En 1944, le Nord-Ouest subit un bombardement intense des forces alliées. Deux quadrimoteurs anglo-saxons s'écrasent à Saint-Arnoult et Abancourt. De mai à août, les bombardements sont quotidiens sur le département. Plusieurs villes sortent du conflit avec une triste figure : Grandvilliers, Breteuil dont l'église fut détruite, le petit village du Bosquel, près de Conty, décimé pendant les combats de juin 40 sont quelques exemples des combats intenses. Poix est également touché

Coupure du  
journal,  
le Bonhomme  
Picard,  
année  
indéterminée,  
communiquée  
par  
Jacques  
Carpentier



Document communiqué par Robert Serre

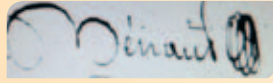


## Les maires de Grandvilliers

Grandvilliers, rendons hommage aux oubliés qui ont joué des rôles intérimaires.

Après le décès de Marie Tavernier, **Etienne-Henri Bénaut** est nommé dans les fonctions de maire du 24 novembre 1853 à avril 1854.

Dans un article du Bonhomme Picard paru en juin 1941, on peut lire : *en juin 1940, le plus ancien conseiller municipal, **Paul Cagny** est investi dans les fonctions de maire (pendant 15 jours). La ville n'est plus qu'un amas de ruines... la mairie s'installe rue d'Amiens dans les locaux de la gendarmerie (après la boulangerie Lefebvre) puis rue de Calais, dans la maison de M<sup>o</sup> Galabert.*



En 1941, la mairie prend place dans la maison du maire, Frédéric Petit qui habitait au 12 rue du Franc-Marché.

Nous allons aborder maintenant la biographie d'**Antoine Delamarre**, maire de Grandvilliers de 1807 à 1814 et de 1819 à 1824.

La tâche nous est d'autant plus facile, puisqu'il s'agit d'un des personnages les plus célèbres de Grandvilliers. C'est doublement facile, car nous sommes en relation très amicale avec l'un des descendants d'Antoine Delamarre, Dominique Collemant, dont la famille a su conserver, durant plus de deux siècles toutes les archives de ce personnage. Ces archives ont un intérêt familial et surtout historique puisque Delamarre fut député durant une grande partie de la Révolution de 1789.



Paul Cagny, cordonnier, devant son magasin, 10 rue du Général-Leclerc, vers 1935

Antoine Delamarre est né à Saint-Thibault le 6 février



La mairie provisoire dès juillet 1940 chez le maire Frédéric Petit au 12 rue du Franc-Marché

1756. Il était l'aîné de six enfants, d'Alexis Delamarre et de Marie-Jeanne Duponchel. A 14 ans, il est placé comme clerc chez maître Hilaire Laignier, notaire royal à Grandvilliers. Remarqué pour ses aptitudes, Me Laignier le fait entrer

chez l'un de ses confrères et amis notaire à Amiens.

En 1777, à seulement 21 ans, Antoine devient procureur fiscal de la prévôté de Grandvilliers. La même année, il se marie avec la fille de M<sup>o</sup> Laignier.

Sa réputation fait rechercher Antoine Delamarre par la commanderie de Sommereux, les abbayes de Lannoy et de Beaupré qui le nomment bailli chargé de les représenter auprès de la prévôté de Grandvilliers.

A la mort d'Hilaire Laignier le 7 octobre 1789, Antoine devient le notaire royal de notre ville. Entre temps la Révolution française est en route. Les idées nouvelles se propagent et les esprits sont en effervescence. Il sait, en maintes occasions, avoir le tact et l'énergie nécessaires pour rétablir l'ordre et plus particulièrement sur les marchés où les blés se faisaient de plus en plus rares.

Le 4 janvier 1790, l'assemblée nationale institue une nouvelle organisation départementale en créant les districts.

Grandvilliers fut chef lieu d'un des 9 districts de l'Oise et Antoine Delamarre en devient, par suffrage, tout naturellement son représentant.

Dès lors, il occupe des fonctions importantes au Conseil Général.

Il lui est demandé d'étudier un projet pour diminuer la dette publique.

Le 5 septembre 1792, le département de l'Oise, appelé à nommer des représentants à la Convention Nationale, désigne d'emblée, parmi eux, Antoine Delamarre qui sut très vite gagner l'estime et l'amitié des autres conventionnels.

Il siège du côté des Girondins, à droite (un parti modéré).

Les députés conventionnels ont délibéré aux pires moments de la Révolution, lors d'une des périodes des plus sanglantes de l'histoire de France, où la guillotine n'arrêtait pas. On connaît cette époque sous le nom de la Terreur. On va même jusqu'à guillotiner le roi Louis XVI. C'est une décision qu'eurent à prendre les députés de l'époque. Antoine Delamarre avait voté contre. Avec l'anarchie qui régnait à l'intérieur du pays, l'ennemi qui guettait aux frontières le moment propice, leur mandat fut difficile et risqué pour leur vie.

En 1793, les Jacobins deviennent les maîtres de la situation. Ils disposent à leur guise de la vie de ceux qui les gênent et le 31 mai 1793, 32 Girondins sont incarcérés, malgré la protestation de 72 autres députés modérés, non encore arrêtés.

Delamarre signe, sans hésiter une pétition qui est déposée sur le bureau de la Convention.

Les arrestations se succèdent à une cadence accélérée et une nouvelle fournée, dont Antoine Delamarre et les autres signataires de la pétition, est internée à la prison de la Force. Notre conventionnel est accusé de royalisme et transféré dans les bâtiments neufs étroitement surveillés...

A suivre.

### Participez aux recherches historiques de notre commune.

On peut lire dans les notes de Thorel-Perrin, en 1900, quelques sobriquets :

- Les Banq'routiers de Grandvilliers
- Les Heurteux de Sommereux
- Les Nagas de Dameraucourt.



Signature d'Antoine Delamarre

### En connaissez vous d'autres ?

En juin 1940, la mairie se trouve, quelques semaines, dans la maison Galabert, rue du Général-Leclerc, c'est laquelle ? Avez-vous des renseignements sur la famille Bocquet (Eléonore Bocquet fut maire de Grandvilliers de 1896 à 1900) ?



Portrait tiré de la notice biographique (vers 1880) d'Antoine Delamarre par Charles Collemant, son arrière petit-fils.

# Les blessures et la médecine de guerre durant la Grande Guerre.

L'afflux de millions de blessés dans les ambulances et les hôpitaux confronte les médecins de la Grande Guerre à un formidable défi. Les blessures dues aux balles ou aux obus ne sont pas les seules à bouleverser en profondeur les conceptions en usage jusque-là.

## Des blessés par millions

Près de la moitié des 75 millions d'hommes mobilisés au sein des nations plongées dans cette immense tourmente trouvent la mort (9,4 millions) ou subissent des blessures plus ou moins cruelles (21 millions) ; des millions d'autres sont victimes de diverses maladies. Le phénomène d'une



ampleur exceptionnelle, contraint la médecine de guerre à des révisions en profondeur de ses théories et de ses pratiques. La plupart des blessures proviennent de l'artillerie, dont la puissance ne cesse de s'accroître au fil du conflit, et celles par balle constituent la seconde cause. À elles deux, ces armes sont responsables de la mort ou de la mutilation de huit hommes sur dix, les autres étant victimes des gaz ou d'armes blanches.

## Le service de santé des armées entre en guerre.

Le service de santé des armées est bien vite débordé dès le début des hostilités par un nombre de blessés auquel personne ne s'attend, mais aussi par des types de blessures qui surprennent le corps médical. De 130 médecins et de 185 pharmaciens au commencement de la Grande Guerre, ce service est organisé en fonction d'un conflit dont la durée ne pouvait excéder, dans l'esprit de chacun, plus de quelques mois. Ces pronostics pour le moins optimistes sont bien vite battus en brèches. La guerre des tranchées bouleverse la donne en profondeur et les blessés se pressent dans les ambulances par centaines de milliers, victimes en majorité (près de 80% d'entre eux) non des balles, comme le corps médical l'avait prédit, mais des éclats d'obus. Lors de la guerre de mouvement l'incompétence des services

médicaux s'est révélée, extraordinairement choquante. La priorité ayant été donnée aux convois de renforts en route vers la bataille, les trains surchargés de blessés restent en



attente, entraînant la mort par septicémie ou gangrène de milliers de soldats. Face aux contraintes liées à la guerre de position, les autorités entreprennent de rationaliser le traitement des blessés, qu'ils soient graves ou légers. Le corps médical trop peu étoffé, grandit grâce à la mobilisation des médecins civils soumis, en fonction de leur âge, aux obligations militaires et à l'envoi au front d'étudiants en médecine chargés d'exercer des fonctions auxiliaires.

## Postes de secours et ambulances.

Hormis l'accroissement phénoménal du nombre d'ambulanciers et d'infirmiers, l'Armée Française s'engage dans le développement d'un système plus efficace. Près des premières lignes officient les postes de secours vers lesquels sont dirigés les blessés légers et les éclopés qui peuvent marcher. En ces lieux qui se trouvent souvent sous les tirs de l'ennemi, médecins et infirmiers donnent les premiers soins. Les blessés sont ensuite expédiés vers les ambulances des unités dont ils dépendent, qui sont de véritables hôpitaux dirigés par des officiers de service de santé d'un rang élevé, les médecins-chefs. C'est dans ces centres, en général à l'abri, que s'effectuent les opérations urgentes, telles que les amputations, et que se déroulent les opérations de triage.

L'aide-major Poiteau rend compte de la façon suivante du travail des médecins dans un poste de secours : « *Les pansements maculés qu'on jetait à terre et dont on n'avait pas le temps de se débarrasser avaient fini par s'accumuler sur le sol et faisaient aux pieds comme un épais tapis dans lequel on s'enfonçait jusqu'aux chevilles. Parmi les grands blessés, parmi ceux qui allaient mourir, les uns demandaient leur mère, comme des enfants qui ont besoin d'être dorlotés, rassurés. D'autres, impatients de vivre et se sentant abandonnés par la vie, se lamentaient de rage et de désespoir...* »

Autre témoignage particulièrement saisissant de vérité celui de Georges Duhamel écrivain et médecin pendant la Grande Guerre, racontant dans "Vie des Martyrs" une de ses expériences des blessés dans le secteur de Verdun. «*Des groupes de petits blessés clopinant vers l'ambulance ;*





*le mouvement incessant des automobiles entretenait une circulation fiévreuse de fourmilières attaquées... L'odeur et les plaintes de plusieurs centaines de blessés nous assaillirent aussitôt. L'ambulance n°XXX que nous venions relever était aux prises avec la besogne depuis la veille, sans parvenir à*

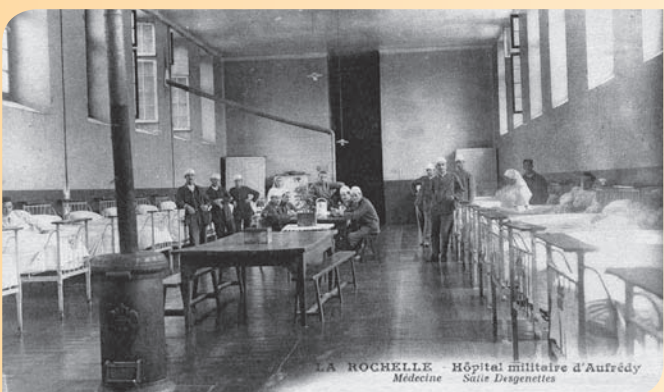


*l'entamer sensiblement. Les traits tirés par une nuit de travail, médecins et infirmiers allaient, venaient, choisissaient dans le tas des blessés, et en soignaient deux pendant qu'il en arrivait vingt... »*

## Les hôpitaux.



Hôpital de la Croix-Rouge à MACON (S.-et-L.) — Une Salle de Malades  
COBBIER INP. MACON



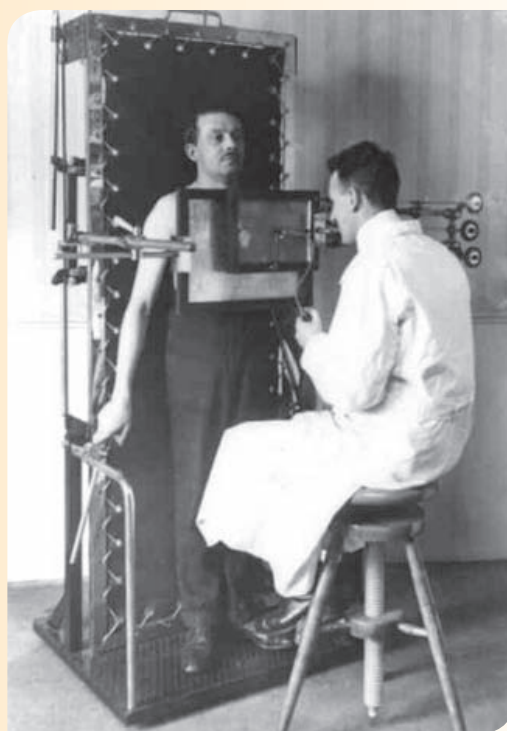
LA ROCHELLE - Hôpital militaire d'Aufrédy  
Médecine Salle Desgenettes

Après les opérations de triage vient dès lors l'acheminement par véhicules automobiles, vers les hôpitaux d'évacuation ou en direction des gares têtes d'étape d'où partent des trains sanitaires qui sont expédiés vers les dépôts d'éclopés ou les hôpitaux de l'arrière par les gares régulatrices. Hormis les hôpitaux du temps de paix, des dizaines de grands centres de soins doivent être créés, le plus souvent de toutes pièces, dans les grands hôtels des villes thermales et des stations balnéaires de la Croix Rouge. Par ailleurs, de nombreux pays neutres amis de la France créent, grâce à divers financements, des

De 1914 à 1918, près de 5 millions de soldats Français, dont 2,8 millions de blessés, 1,8 million de malades et 140 000 gazés, passent entre les mains de santé aux armées.



Une salle d'opération



La radiologie

**Source :**

Les chemins de la mémoire  
ONAC / Gérard MONCEAU





Foire Sainte-Cécile



Fête de la Pomme



Sensibilisation  
aux risques routiers



Repas au Lycée dans le  
cadre de la Semaine Bleue



Marché de Noël  
de l'école primaire



Exposition Gérard MONCEAU



Cérémonie du 11 novembre



Les incroyables comestibles  
à la Télé